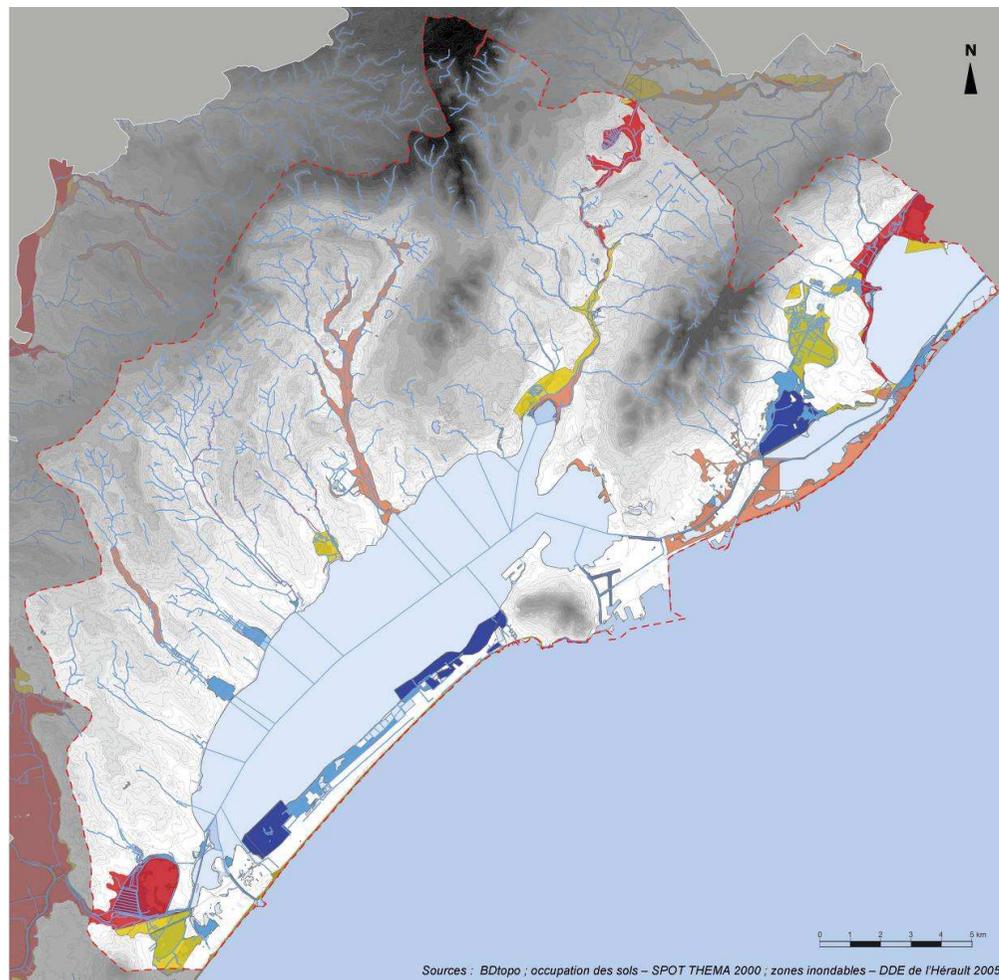


SCOT de Thau et TVB



Pourquoi le SCOT de Thau a anticipé sur la notion de Trame écologique ?

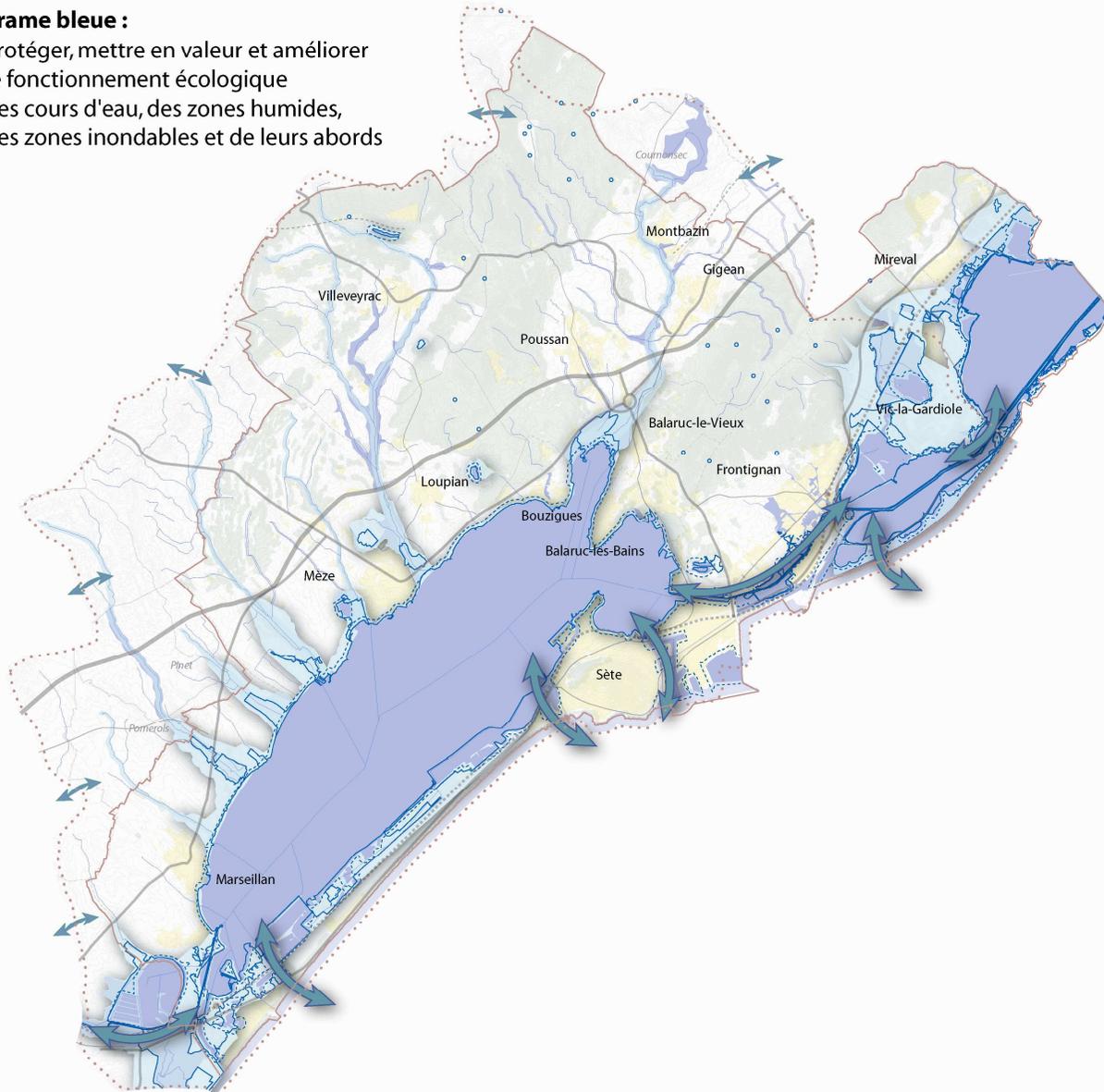


- forts enjeux locaux : socio-économie totalement dépendante de la qualité des milieux (conchyliculture, pêche...).
- ancienneté des politiques environnementales dans le domaine de la protection de l'eau : 3 Contrats de bassin entre 1990 et 2009.
- structure (SMBT) créée en 2005 pour prendre le relais dans la conduite de ces politiques et aborder l'aménagement du territoire.
- compétence SAGE, SCOT, puis Natura 2000.

Méthode : pour la Trame bleue un travail conjoint SAGE et SCOT

Trame bleue :

Protéger, mettre en valeur et améliorer le fonctionnement écologique des cours d'eau, des zones humides, des zones inondables et de leurs abords



ETAT INITIAL

Limites administratives

- Limite du SCOT de Thau
- - - Limite du SAGE de Thau
- ... Limites communales

Occupation du sol

- Cours d'eau
- Surfaces en eau
- Sols urbanisés en 2005
- Espaces boisés et naturels

Principales infrastructures de transport

- Autoroute
- Voies d'agglomération
- Voies locales principales
- Voies locales secondaires
- - - Voies ferrées non active
- ... Voie ferrée
- Gares

"TRAME BLEUE" : ASSURER DURABLEMENT LA QUALITE ET LE FONCTIONNEMENT DES ECOSYSTEMES LIES A L'EAU

Protéger et mettre en valeur par une stricte inconstructibilité et l'aménagement ciblé d'espaces publics de découverte :

- les cours d'eau
- les zones humides
- les zones inondables
- - - les abords des surfaces en eau (100 mètres)

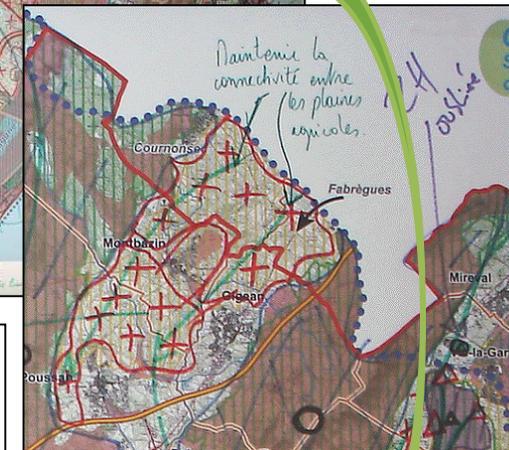
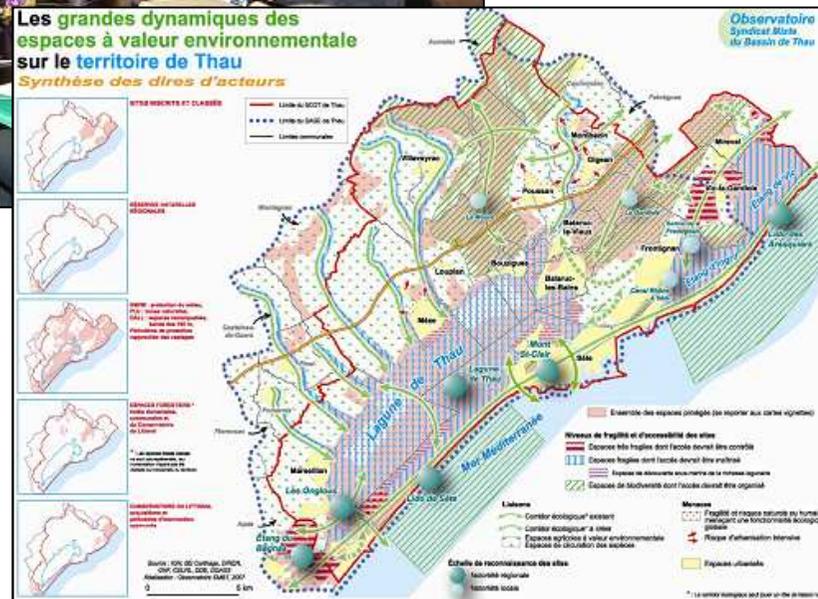
Améliorer le fonctionnement hydraulique et écologique du territoire

- Préserver les espaces de fonctionnalité des zones humides, des cours d'eau et des lagunes par un traitement différencié dans les zones naturelles, agricoles ou urbanisées
- Respecter les logiques de bassin versant et assurer la solidarité avec les autres "territoires d'eau" (fleuve Hérault, Lez-Mosson, Astien)
- ↔ Maintenir les échanges lagune/mer en préservant et en facilitant les circulations hydrauliques dans les canaux

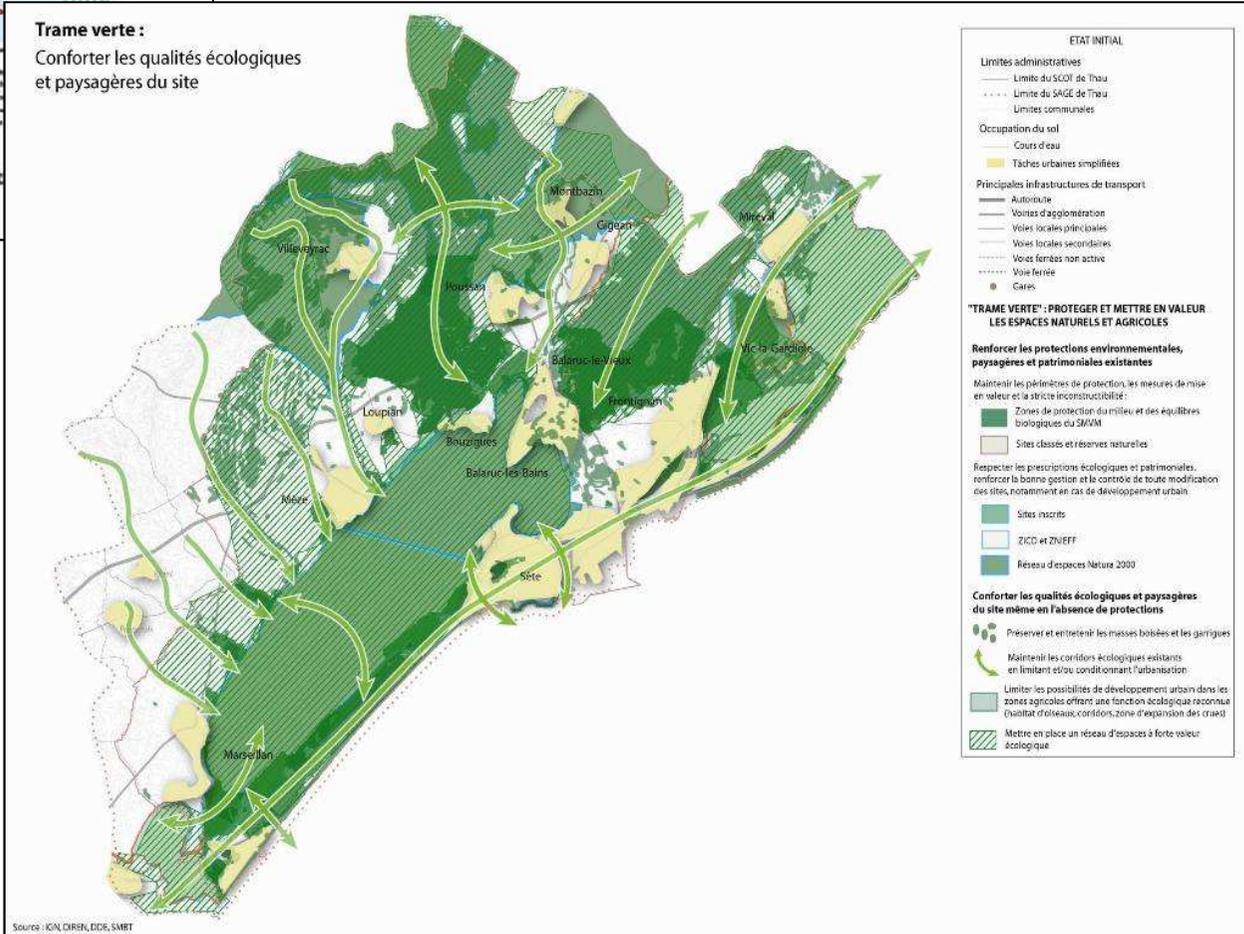
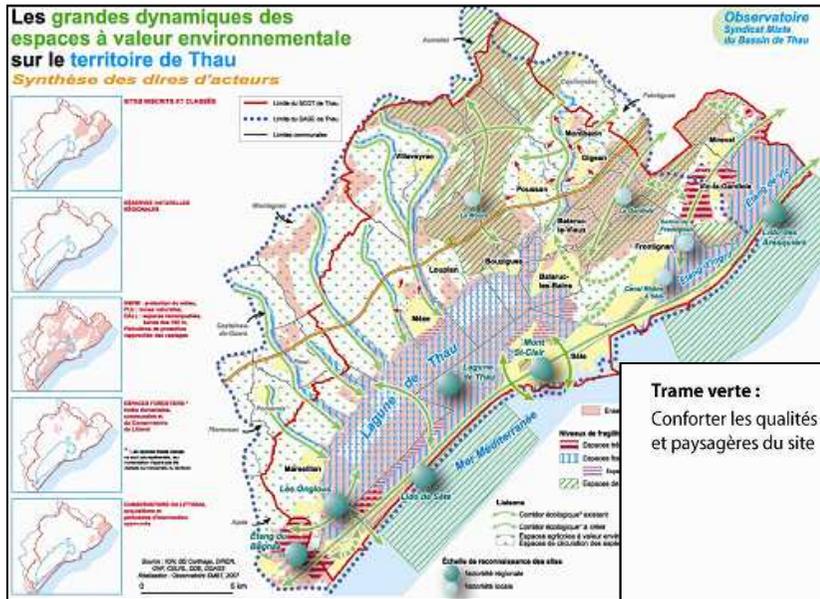
Méthode : pour la Trame verte un travail à Dires d'acteurs et d'experts

Gestionnaires, experts, associations, DIREN...

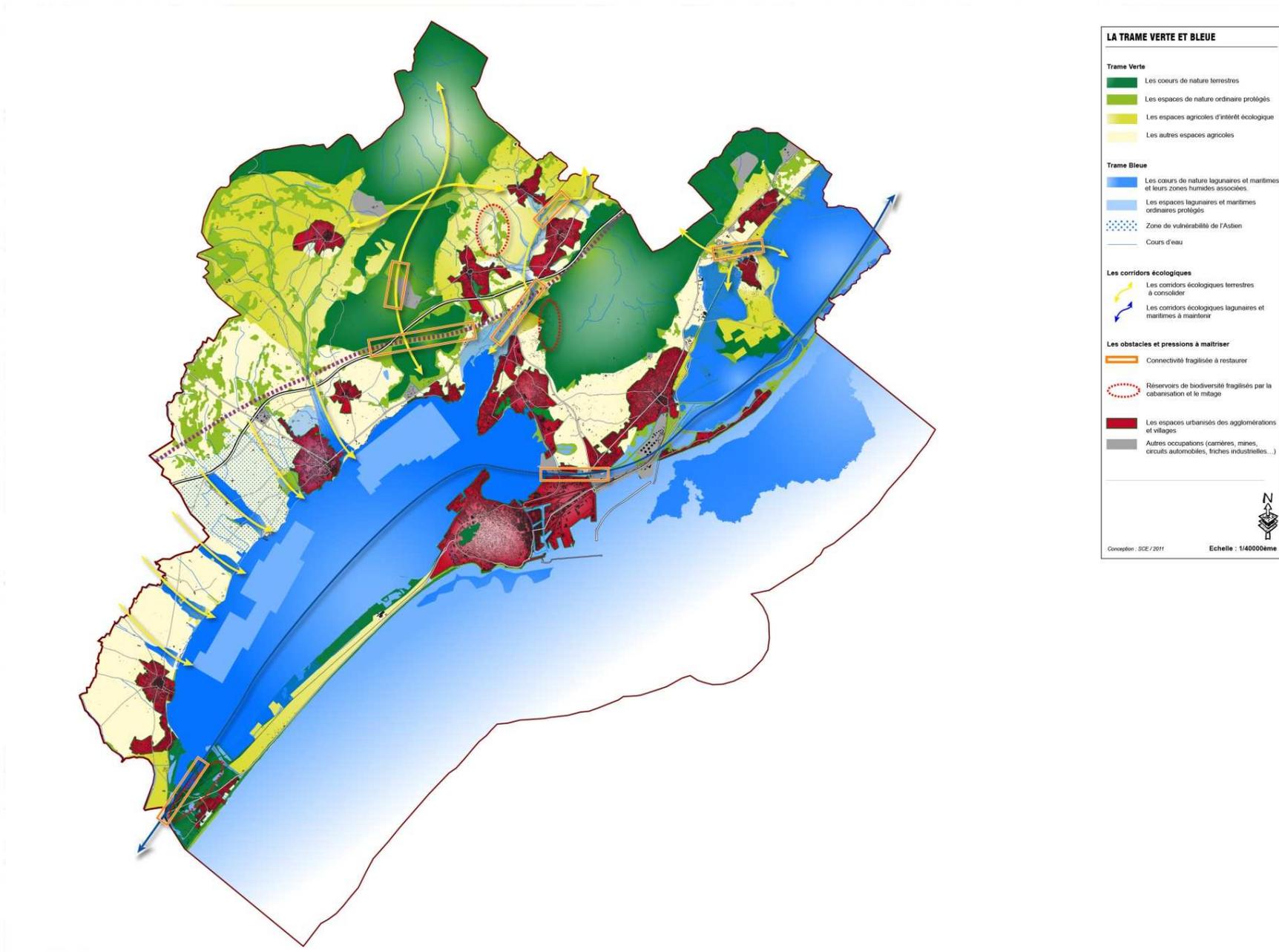
Cartes à dire d'acteurs et d'experts



Enjeux écologiques repris dans le PADD...



Quis confirmés dans le DOO : la TVB prescriptive du SCOT



Les apports du SRCE, la relation SCOT SRCE

Les réunions techniques (dialogue avec SCOTs et Agences d'urbanisme, Comité technique TVB) ont permis au SMBT de **consolider et de valider son approche** :

- Validation progressive de la méthode
- Validation de la hiérarchie des enjeux

Le travail avec la Région porte également sur **l'articulation des échelles jusqu'à la finalité opérationnelle** de la TVB :

- SCOT qui intègre les enjeux du SRCE
- Après le SCOT :
 - La protection à petite échelle avec les communes dans le cadre des PLU
 - la restauration, l'organisation des usages, la gestion des espaces.



Travail en cours : après la planification, retour vers l'action contractuelle et projet d'un « **schéma local de cohérence écologique** » qui sera engagé en partenariat avec la Région, les communes et les EPCI en 2013 afin d'aborder la mise en œuvre de la TVB.